



# Fédération Motorisée Valaisanne

**WALLISER MOTORRADFAHRERVEREIN**

Rue de Fosseau 7B – 1955 Chamoson  
www.fmvs.ch - info@federation-motorisee-valaisanne.ch

## Décharge de responsabilité

relative à l'évènement

### COURS DE CROSS du 27 mars au 30 octobre 2024

Je soussigné,

**Nom, prénom** : \_\_\_\_\_

**Domicile** : \_\_\_\_\_

**Date de naissance** : \_\_\_\_\_

déclare, en tant que participant à l'évènement susmentionné:

1. Être conscient que le motocross est un sport comprenant des risques, notamment de blessures pouvant entraîner des lésions corporelles graves ou la mort;
2. M'être entraîné en conséquence ;
3. M'engager à respecter toutes consignes de sécurité, notamment concernant l'état de ma moto, le port de l'équipement adéquat et mon propre état de santé ;
4. Bénéficier d'une assurance accident, d'une assurance responsabilité civile et casco couvrant les risques encourus lors de la pratique du motocross ;
5. Renoncer, pour autant que la loi le permette, à toute revendication de toute nature, notamment civile et pénale, en cas de sinistre qui pourrait se produire lors de l'évènement, à l'égard de l'organisateur et de toute personne œuvrant pour lui. Cette renonciation vaut en cas de vol, de dégâts aux biens personnels et de blessures de toute sorte même si elles avaient pour conséquence mon décès. Elle a aussi comme corollaire que mes héritiers ne peuvent faire valoir de revendication en rapport avec cette déclaration.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité réserve le droit à l'organisateur d'exclure ma participation à l'évènement.

La présente décharge de responsabilité est soumise au droit suisse, le for étant au Tribunal de District de Martigny.

**Compagnie d'assurance-accidents** : \_\_\_\_\_

Lieu et date : \_\_\_\_\_

Participant ou représentant légal

\_\_\_\_\_